



Conseil Municipal des Jeunes



**Partage tes projets
pour ton village !**

**Candidature possible
jusqu'au samedi 3 mai**

Dossier à déposer en mairie

ou par mail accueil@mairie-fleurieux.fr

**Les affiches de campagne des candidats
sont exposées à la médiathèque**

**Retrait des cartes
d'électeurs en mairie
jusqu'au vendredi 16 mai**

Pour candidater et/ou voter au CMJ, c'est simple :

- Tu dois être domicilié.e à Fleurieux-sur-l'Arbresle
- Tu dois être scolarisé.e en classe de CM1, CM2, 6e ou 5e à la rentrée de septembre 2024
- Tu dois retirer ta carte d'électeur/électrice à la mairie avant le vendredi 16 mai 2025

Rappel du calendrier :

- Retrait des cartes électorales en mairie jusqu'au vendredi 16 mai 2025
- Campagne électorale : du lundi 5 mai au vendredi 16 mai 2025
- Elections : samedi 17 mai 2025 de 9h00 à 12h30
- 1ere réunion du CMJ : samedi 21 juin de 9h00 à 10h30

Retrouve toutes les informations sur le site de la mairie : www.fleurieuxsurlarbresle.fr